

ÉCHOTORPES

Bulletin d'information de la commune de Torpes

Mot de la maire



Chères habitantes, chers habitants,
C'est avec beaucoup d'émotion et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous dans ce premier bulletin en tant que Maire. Je tiens à vous remercier de la confiance que vous m'avez accordée lors des dernières élections. Avec l'ensemble de l'équipe municipale, nous avons à coeur de travailler dans un esprit d'écoute, de proximité et d'engagement, au service de chacun. Notre village possède une richesse qui est la dynamique associative. Ensemble, nous ferons vivre les valeurs qui nous rassemblent. Je souhaite que cette mandature soit placée sous le signe du dialogue et de la participation.

Au plaisir de vous rencontrer lors des prochains événements.

Bien chaleureusement,
Votre Maire, Julie Girard

Parole des élus d'opposition



Chères électrices, chers électeurs,
Nous tenons à remercier sincèrement les 48 % d'entre vous qui nous ont accordé leur confiance. Votre soutien et votre mobilisation nous honorent et nous obligent et permettent à 3 d'entre nous de siéger au sein du nouveau conseil municipal recomposé. Nous nous attacherons à porter au mieux votre voix, avec fidélité aux engagements de notre programme, dans un esprit de responsabilité, de dialogue et de rassemblement. Nous continuerons à agir pour le meilleur de notre commune, avec la volonté de défendre l'intérêt collectif et de construire ensemble l'avenir de Torpes.



Inscriptions école



Sont concernés les enfants qui auront trois ans à la rentrée ou en provenance d'une autre école. Déposer en mairie (ou par courriel) jusqu'au 10 juin les photocopies du livret de famille, du carnet de vaccinations, d'un justificatif de domicile et préciser votre profession, adresse mail et téléphone et fournir le certificat de radiation de l'école précédente.



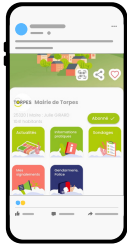
Commissions

Deux commissions ouvertes aux habitants sont actuellement proposées : **la commission Bois/Forêt** ainsi que **la commission Sécurisation, aménagement et embellissement du village / décorations de Noël**.

Les personnes souhaitant participer à la vie de la commune et s'investir dans ces projets peuvent se manifester directement auprès de la mairie. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues ! Vous retrouverez également l'ensemble des autres commissions municipales ainsi que leurs informations sur le site internet de la mairie.

Recensement citoyen à 16 ans

Le recensement OBLIGATOIRE est à faire dans les trois mois qui suivent le 16e anniversaire. Il sera exigé pour passer les examens scolaires et le permis de conduire. Présentez vous en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile



S'informer

Pour rester informés facilement et rapidement, la mairie vous invite à télécharger l'application **Illiwap** et à activer les notifications. Gratuite et simple d'utilisation, elle permet de recevoir directement sur votre téléphone les actualités de la commune, les événements, les alertes importantes, les informations liées aux travaux ou encore les changements de circulation.



*Le **site internet de la mairie** - <https://www.torpes.fr> - reste également un outil essentiel pour retrouver toutes les informations utiles : démarches administratives, agenda des manifestations, actualités communales, vie associative, informations pratiques et comptes-rendus municipaux.

Pour vous connecter au **site Internet** de la mairie, scannez ce QR Code



Pour vous connecter au **site Illiwap** de la mairie, scannez ce QR Code



Travaux

Dans le contexte de **fermeture du pont entre Torpes et Boussières à partir du 22 juin**, la commune remercie les habitants pour leur patience et leur compréhension. Cette situation impacte le quotidien de chacun ainsi que l'activité des commerces locaux. Plus que jamais, il est important de rester solidaires et de continuer à privilégier les commerces et artisans de proximité afin de soutenir la vie économique locale durant cette période.

A ne pas manquer !

Chaque **vendredi du mois de juin**, rendez-vous à **18 heures sur la place de l'Eglise** pour partager des moments conviviaux et festifs entre habitants autour des désormais traditionnels "**Apéros de la Torpésienne**" (annulation en cas de pluie).

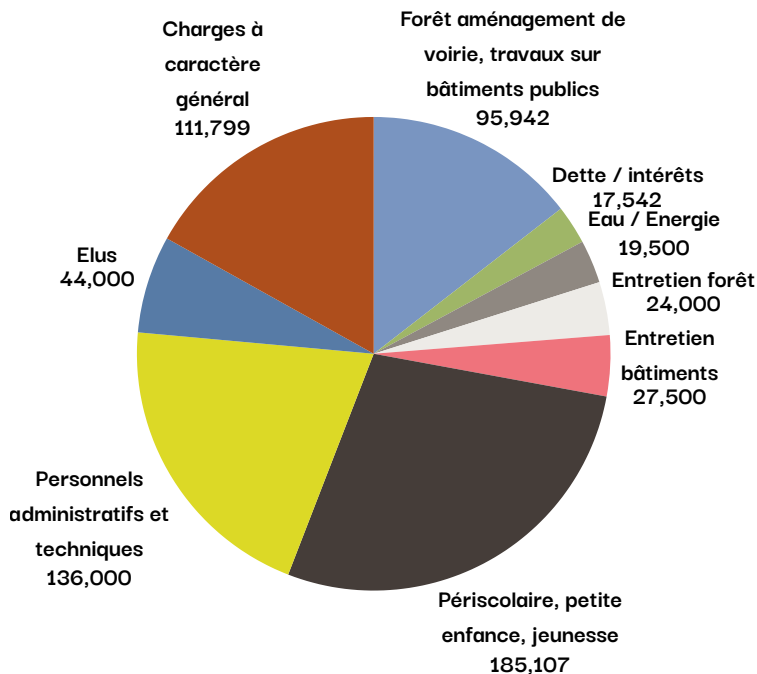


La municipalité rappelle également les horaires autorisés pour les travaux de jardinage et l'utilisation d'appareils bruyants

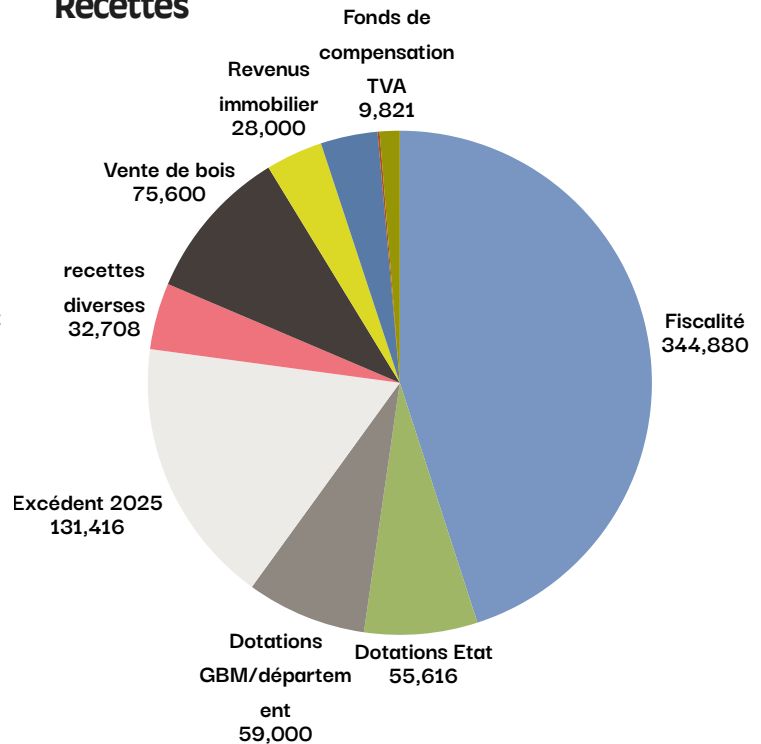
- du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 30 ;
- les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h.

Budget 2026

Dépenses



Recettes



Carte avantages jeunes

Cette année, ce sont les adolescents nés entre 2007 et 2011 qui se verront offrir la carte et son livret d'informations.

Cette carte Avantages Jeunes offre la gratuité dans les bibliothèques, pour assister à des spectacles, des concerts, et des réductions au cinéma et chez les commerçants + 3 000 bons plans ! Renseignez-vous sur www.jeunes-fc.com

Pour les adolescents concernés, s'inscrire en mairie jusqu'au 30 juillet, munis d'une pièce d'identité, d'une photo d'identité récente, mail et n° de portable